



Cliquez ici pour adhérer en ligne



Téléchargez le bulletin d'adhésion et diffusez le ici

2017-2018 - Lettre du SNUipp-FSU n°68



Sommaire : Confiance, REP +, CAPPEI, Direction, Brochure 1ère classe, Mouvement, Classe exceptionnelle, Hors classe, Policiers, Grève, 1er mai, Ecoles rurales, Elèves perturbateurs, Agenda



Vous aviez dit "Ecole de la confiance"...

La rentrée 2018 se prépare rue de Grenelle. Des courriers, notes et circulaires arrivent et donnent à l'école de la confiance pas mal de plomb dans l'aile.

« L'école de la confiance ça signifie beaucoup de choses ça signifie tout d'abord la confiance du ministre dans les acteurs du système et évidemment particulièrement aux professeurs de France ».

Quelques mois plus tard les faits viennent, c'est le moins qu'on puisse dire, quelque peu nuancer la déclaration du ministre de l'Éducation nationale lors de sa conférence de presse de rentrée. Florilège

[Lire la suite](#)



Appel à candidature poste à profil directions REP+
Retour des candidatures pour le 11 Mai midi.

Double au SNUipp-FSU

Tout est ici



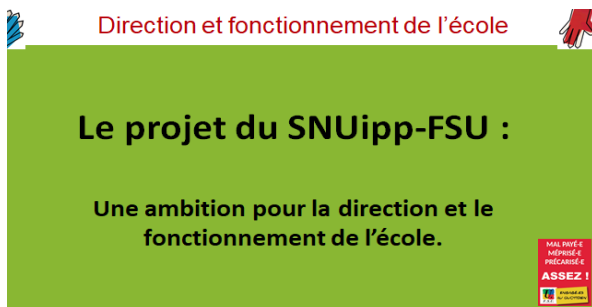
Recrutement tuteurs de terrain pour les candidats bénéficiant de la formation CAPPEI 2018-2019

Dans le cadre de la formation CAPPEI pour l'année 2018-2019, chaque enseignant sera accompagné par un pair de terrain.

Si vous êtes enseignant spécialisé exerçant en Ulis (école, collège ou lycée), en RASED, en SEGPA ou en Unité d'Enseignement, adresser la fiche de candidature à la circonscription ASH (ien-06.ais@ac-nice.fr) pour postuler en tant que tuteur, après avis de votre IEN de circonscription.

Tuteurs CAPPEI

Fiche de candidature tuteur



Etats généraux de la direction d'école

Le SNUipp-FSU 06 organise des Etats Généraux de la direction d'école le jeudi 24 mai 2018 à VALBONNE
Déjà de nombreuses inscriptions ! Continuez !

Un constat de surcharge administrative à partager, des priorités à établir dans les missions, une fonction et des gestes professionnels en manque de reconnaissance, des conditions d'exercice améliorées au service d'un fonctionnement démocratique de l'école... Le SNUipp-FSU propose de réunir les Etats Généraux de la direction d'école le jeudi 24 mai à Valbonne pour débattre de son projet syndical pour la direction d'école. **Cette initiative nationale se déploie dans tous les départements au printemps 2017 pour remettre la direction au coeur des problématiques de l'école du XXIe siècle. Un rendez-vous national est programmé en septembre.**

Programme détaillé et inscription ici

Autorisation d'absence de droit pour stage syndical
Attention courrier à adresser à l'IEN au moins un mois avant soit au plus tard le 24 avril

Téléchargez la brochure spéciale du SNUipp-FSU

Brochure 1ère classe du SNUipp-FSU ici



MOUVEMENT à titre définitif 2018 : et la suite ?

Tout au long de l'ouverture du serveur, le SNUipp-Fsu vous a renseigné, vous a informé, vous a conseillé ... Et continuera à suivre les dossiers de chacun-e dans un souci d'équité et de transparence. N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions. Le SNUipp-FSU 06, c'est 7 élus sur 10 à la Capd.

Le groupe de travail chargé d'étudier les priorités et de vérifier les barèmes a débuté le 16 avril à l'IA.

Le SNUipp-FSU y joue un rôle majeur.

Informations tout au long de la semaine.



COPIES au SNUipp-FSU (snu06@snuipp.fr) dans tous les cas de vos accusés (accusé + fiche bonification, PJ jointes le cas échéant)

LIRE Sur notre SITE, la suite des opérations, les conseils, la fiche de bonifications ...[ICI](#)

La suite du Calendrier :

- A partir du 16 avril : groupes de travail mouvement (vérification des barèmes ; des postes ; étude des priorités médicales)

- **Modification date initiale/ Jeudi 17 mai : Capd du mouvement à TD.**
- **A partir du 21 juin: groupes de travail mouvement à titre provisoire**
- **3 Juillet: CAPD du TP**



CLASSE EXCEPTIONNELLE / CAMPAGNE 2018 :

Candidatures pour la rentrée 2018 entre le 11 et le 25 avril à 18h

Cette campagne concerne les personnels non éligibles au titre de l'année 2017 qui le deviennent pour 2018 (8 ans d'exercice direction, REP...) et les recalés au titre de l'année 2017 qui peuvent de nouveau candidater ainsi que ceux qui avaient omis de le faire en décembre.

Le SNUipp-FSU a également obtenu l'élargissement de la liste des éligibles en faisant préciser les deux dispositions suivantes :

- les services accomplis en éducation prioritaire sont pris en compte comme des services à temps plein s'ils correspondent à au moins 50% des obligations réglementaires de l'agent ;
- les années d'affectation ou d'exercice dans une école ou dans un établissement, classés Réseau ambition réussite (RAR) ou Réseau de réussite scolaire (RRS) seront prises en compte.

Copie au SNUipp-FSU (seul syndicat présent à la CAPD)

La CAPD aura lieu fin juin.

[LIRE ICI la suite \(circulaire IA\) et le dossier du SNUipp-FSU](#)



Avancement à la Hors classe des PE au 01/09/2018 : CAPD le 30 mai

Les modalités d'accès à la hors classe évoluent en raison de la mise en place de PPCR et du principe d'un déroulement de carrière sur au moins deux grades, à un rythme plus ou moins rapide. Cette année est une année transitoire.

Le ratio de promu-es/promouvables n'est pas encore arrêté, il sera communiqué aux recteurs au printemps prochain, qui devront procéder à la répartition du contingent entre les différents départements.

[Lire la suite](#)

Les IEN formule un avis entre le 11 et le 20 avril.

Pour accéder à l'avis :

- aller dans "les services"
- puis "accéder à la campagne HC professeurs des écoles", cliquer sur OK
- puis "consulter votre dossier", et enfin "synthèse".

Fiche syndicale de suivi avec l'avis de l'IEN à nous renvoyer par mail [ICI](#)



Hors classe : pour les retraitables aussi !

Dans le cadre de PPCR le ministère s'est engagé à ce que la carrière des enseignants se déroule sur au moins deux grades. Le SNUipp-FSU continue d'intervenir pour défendre la situation des instituteurs intégrés dans le corps des PE qui risquent de ne pas accéder à la hors classe avant leur départ en retraite. Il leur propose des modalités d'action.

« La carrière des agents a désormais vocation à se dérouler sur au moins deux grades, à un rythme

plus ou moins rapide. » La circulaire parue au BO n°8 du 22 février 2018 est claire, à ceci près qu'une partie des enseignantes et des enseignants aujourd'hui retraitables risque bien de ne pas accéder à la hors classe si une attention particulière n'est pas portée à leur situation.

Lire la suite

Le SNUipp-FSU s'adresse à l'IA 06

Lire la lettre du SNUipp-FSU au Ministre

Téléchargez le modèle de lettre au Dasen



Ville de NICE

Lancement de l'expérimentation des policiers municipaux dans les écoles de Nice à la rentrée 2018 dans 3 écoles sur 163 !

Seules les écoles volontaires seront concernées à la rentrée prochaine. Il n'est donc plus question de généralisation.

Sans minimiser les problématiques et dans le souci partagé de les prendre en compte avec toute la gravité et le sérieux de rigueur, cette mise en route relève pour le SNUipp-FSU d'une surenchère sécuritaire peu propice à apaiser le climat.

La FCPE a proposé aussi une motion, soutenue par le SNUipp-FSU , à faire signer dans les conseils d'école.

(...) Nous souhaitons affirmer de la manière la plus solennelle que nous sommes opposés à la présence d'un policier au sein de notre école.

L'école est un lieu dédié à l'éducation, aux apprentissages, dont la sérénité doit être préservée. La place de la police municipale, c'est sur la voie publique, et nous ne nous opposons pas à la présence de patrouilles aux abords des établissements scolaires.

Bien entendu, les policiers sont les bienvenus lorsqu'il s'agit d'interventions à des fins de prévention ou en raison d'un incident particulier. Mais la présence régulière, voire permanente d'un policier au sein d'un établissement scolaire n'a pas de sens. Sa légalité est douteuse, car il ne s'agit pas des missions de la police municipale telles que définies par les textes. Son utilité est douteuse, car que peut faire un policier seul face à des individus déterminés ? Et en dehors d'une hypothétique attaque, à quoi sert un policier à l'école ? Son coût est bien trop élevé, et si les finances de la commune permettent de

consacrer un tel budget aux établissements scolaires, alors nous souhaitons qu'il soit prioritairement consacré à d'autres équipements ou d'autres intervenants : infirmières, aide administrative, animateurs, intervenants artistiques, sportifs, linguistiques, numériques, psychologues etc. dont la présence au sein des écoles est tout aussi légitime que nécessaire. (...).

Christian Estrosi a demandé aux médias de ne pas divulguer le nom des trois écoles menant l'expérience pour ne "pas offrir en cible une des écoles concernées". Si ça c'est pas de la contradiction !

Pour rappel, la position du SNUipp-FSU à ce sujet: [ICI](#)

Le SNUipp-FSU 06 a été interrogé sur le sujet par de nombreux médias : France 2, M6, BFMTV, Sud Radio, FR3, France Bleue, Nice-Matin



Eviter le dynamitage de la fonction publique ! Grève unitaire le MARDI 22 mai 2018

Huit fédérations de fonctionnaires appellent à une nouvelle journée de grève pour défendre les missions de service public, les statuts et le pouvoir d'achat des personnels

Près d'un demi-million de personnes dans les rues le 22 mars pour défendre le service public, ses missions, les salaires, des emplois pérennes. Mais aucun bougé du côté gouvernemental. Aussi sept fédérations de fonctionnaires : la FSU, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT, FA-FP, FO et Solidaires, rejointes le 12 avril par la CFDT, appellent à une troisième journée d'action le 22 mai. Elles réaffirment ne partager "*ni l'orientation, ni la méthode, ni le calendrier proposés par le gouvernement*" visant à "*réduire le périmètre de l'action publique avec la perspective d'abandons voire de privatisation de missions*". En cause notamment, les quatre chantiers qu'entend ouvrir le gouvernement autour d'un "nouveau contrat social avec les agents publics".

[Les raisons de la colère ici](#)



RDV 10h30 : promenade jardin Albert premier à Nice

Rappel : cette année les extrême droites européennes ont choisi Nice et Acropolis pour se réunir.

D'où l'importance que prend le défilé syndical.

Nous y reviendrons.



Ecoles rurales : redistribuer les 100 postes en réserve !

Dans une lettre ouverte au ministre, le SNUipp-FSU demande la redistribution aux départements les plus affectés par les fermetures de classes en milieu rural des cent postes mis en réserve pour les signatures de nouvelles conventions ruralité.

[Lire la lettre du SNUipp-FSU](#)



Situations difficiles avec des élèves à besoins éducatifs particuliers ou au comportement perturbateur

La Loi de refondation de l'école a posé le principe d'une école inclusive visant à promouvoir la scolarisation des enfants en situation de handicap et à besoins éducatifs particuliers dans les classes ordinaires. Si l'accès à l'école a effectivement été rendu possible pour un plus grand nombre d'élèves, le SNUipp-FSU considère que ceux-ci n'ont pas toujours les conditions qui leur permettraient de réussir leur scolarité (médecine de santé, accompagnement effectif, personnels spécialisés notamment RASED ...).

L'inclusion, quand elle est possible (certains élèves relevant de structures ou d'établissements plus adaptés à leur situation, en lien avec des professionnels assurant une meilleure prise en charge), suppose que l'école fasse un effort d'adaptation pour répondre aux besoins particuliers. Or, l'enseignant est souvent seul face aux besoins de tous les élèves.

Suite aux nombreuses interventions des représentants des personnels du SNUipp-FSU en CHS-CT, qui ont porté les situations vécues par les enseignants, contraignant l'institution à sortir du déni et à assumer ses responsabilités, un guide a été publié en avril 2018. La publication de ce guide est le fruit du travail du CHSCTMEN auquel le SNUipp-FSU a largement contribué et fait suite à des avis votés à l'initiative de la FSU.

Cet outil s'adresse aussi bien aux personnels qu'aux membres de l'administration. Il va notamment permettre d'agir au plus près du terrain **pour sortir des situations de déni.**

Le MEN s'est engagé à le diffuser auprès des recteurs et IA-DASEN. Ce guide permet de renvoyer à la responsabilité de l'employeur et s'inscrit pleinement dans la campagne du SNUipp-FSU « reprenons la main sur notre métier » et l'amélioration de nos conditions de travail au service de la réussite de toutes et de tous.

Il va notamment permettre d'agir au plus près du terrain pour sortir des situations de déni.

Télécharger le Guide



AGENDA provisoire

AVRIL

DOUBLES, de vos accusés Mouvement + fiche bonification, au SNUipp-Fsu dans tous les cas.

A compter du 16 avril: groupes de travail Mouvement (vérification des accusés de réception, priorités médicales ...)

MAI

7 mai: groupe de travail congés de formation professionnelle

12 mai: date limite pour les demandes d'ineat/exeat

17 mai: CAPD du mouvement à TD + temps partiels, congés de formation professionnelle...

22 Mai: grève Fonction Publique

24 mai: Etats généraux de la direction d'école organisés par le SNUipp-FSU



SNUipp - FSU Alpes Maritimes sur Facebook

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice -

Tél : 04 92 00 02 00 -

Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail :

http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos